



L'essentiel du conseil municipal



À l'occasion du conseil municipal du 11 mai 2026, de nombreux points ont pu être abordés. Focus sur 3 décisions qui y ont été votées :

1. La ville confirme son soutien à l'association des commerçants

Le conseil municipal a attribué une subvention de fonctionnement de 20 000 euros à l'association des commerçants de Pontault-Combault (ACEP) pour l'année 2026.

Ce soutien renouvelé affirme la conviction de la ville que le développement commercial et économique du territoire ne peut se faire sans des acteurs associatifs solides et engagés. L'association des commerçants anime, fédère et impulse des actions qui profitent directement à l'économie locale et aux habitants de Pontault-Combault. La soutenir, c'est investir dans l'attractivité et la vitalité du territoire.

2. La Pontelloise 2026 : un événement au service de la solidarité

Le conseil municipal a également approuvé la convention avec l'association "Paroles de Femmes - Le Relais" dans le cadre de la 13e édition de la Pontelloise. La ville s'engage à reverser à cette association 50 % des gains de la course.

Depuis 2013, cet événement sportif et solidaire incarne l'engagement durable de Pontault-Combault en faveur des droits des femmes et de la lutte contre les violences conjugales. Chaque année, il

rassemble des centaines de participantes autour d'une même cause, transformant la compétition en un acte solidaire.

3. La boutique éphémère : un dispositif qui fait ses preuves

Le conseil municipal a validé le renouvellement de la convention avec la société Pagny Associés pour la mise à disposition du local situé au 102 avenue du Général de Gaulle. Ce local accueille la boutique éphémère de Pontault-Combault, ouverte en alternance à des commerçants, artisans et créateurs locaux pour des occupations de courte durée.

Derrière cette convention se cache une ambition bien plus large: celle de faire vivre le commerce de proximité et de donner leur chance aux entrepreneurs qui n'ont pas encore les moyens de s'engager sur un bail classique. C'est aussi, pour les habitants, la garantie de découvrir régulièrement de nouveaux produits dans leur quartier.

Publié le 12 mai 2026

URL de la source (modifié le 12/05/2026 - 14:23): <https://www.pontault-combault.fr/actualites-0/conseil-municipal-du-11-mai-2026>